

RECHERCHE

FHU CAMin - Allocations doctorales 2019

Publié le mardi 18 décembre 2018



Allocations doctorales 2019

Vous êtes en médecine, pharmacie, odontologie, vétérinaire

Intéressé par la cancérologie

Motivé par la recherche

Vous souhaitez acquérir une Double Compétence en Sciences Biologiques

CANDIDATEZ !

Dépôt dossier **avant 1^{er} février 2019**

*La FHU CAMin propose **1 allocation de recherche doctorale de 3 ans** pour des travaux menés au sein de ses équipes sur ses 2 thématiques phares « microenvironnement de la cellule tumorale » et « génétique de la tumeur » dans un environnement dynamique, structuré, reconnu qui favorise les collaborations entre chercheurs et entre cliniciens & chercheurs*

 stephanie.dumont@chu-rennes.fr

FHU CAMIN Allocations doctorales 2019

FHU CAMin - Allocations doctorales 2019

- > **Vous êtes en médecine, pharmacie, odontologie, vétérinaire**
- Intéressé par la cancérologie ? Motivé par la recherche ?**
- Vous souhaitez acquérir une Double Compétence en Sciences Biologiques ?**

CANDIDATEZ !

DEPOT DE DOSSIER AVANT LE 01 FEVRIER 2019

La FHU CAMIn propose 1 allocation de recherche doctorale de 3 ans pour des travaux menés au sein de ses équipes sur ses 2 thématiques phares « microenvironnement de la cellule tumorale » et « génétique de la tumeur » dans un environnement dynamique, structuré, reconnu qui favorise les collaborations entre chercheurs et entre cliniciens & chercheurs.

Les dossiers de candidature sont à déposer avant le 01 février 2019.

EN SAVOIR PLUS

- > [Contact : stephanie.dumont@chu-rennes.fr](mailto:stephanie.dumont@chu-rennes.fr)
- > [Télécharger le dossier de candidature 2019](#)
- > [Allocations doctorales 2019](#)
- > [L'allocation doctorale - guide d'instruction](#)
- > [La FHU CAMIn](#)

< PRÉCÉDENTE

TOUTES LES ACTUALITÉS

SUIVANTE >



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you.
However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE